



Serving
GOVERNMENT,
serving
CANADIANS.

Frais d'administration imputés au compte du Régime de pensions du Canada

Rapport financier

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020



Rapport de l'auditeur indépendant

Au sous-ministre, Services publics et Approvisionnement Canada

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit du rapport financier ci-joint sur les frais d'administration imputés au compte du Régime de Pension du Canada par Services publics et Approvisionnement Canada (« SPAC ») pour l'exercice terminé le 31 mars 2020, ainsi que des notes au rapport financier, y compris le résumé des principales méthodes comptables (collectivement appelées « rapport financier »).

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, le rapport financier ci-joint de SPAC pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 est préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux modalités financières incluses dans la partie C du protocole d'entente entre Emploi et Développement social Canada, le Régime de pensions du Canada et Services publics et Approvisionnement Canada en vigueur du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2021 (le « protocole d'entente »).

Fondement de l'opinion avec réserve

Le SPAC a comptabilisé parmi ses frais bancaire un montant de 1 887 000 \$ de coûts de dépôts directs au Canada. Le montant inclus dans le calcul des frais bancaires est basé sur une estimation faite par la direction car le montant réel n'a pu être obtenu. Nous n'avons toutefois pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés appuyant l'évaluation du montant pour l'exercice terminé le 31 mars 2020. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si les coûts de dépôts directs incluent dans les frais bancaires de l'exercice terminé le 31 mars 2020 auraient dû faire l'objet d'ajustements.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit du rapport financier » du présent rapport. Nous sommes indépendants de SPAC conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit du rapport financier au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Observations – Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur le fait que le rapport financier a été préparé sur la base des modalités financières de la partie C du protocole d'entente. Le rapport financier a été préparé afin de permettre à SPAC de répondre aux exigences du protocole d'entente. En conséquence, il est possible que le rapport financier ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard du rapport financier

La direction est responsable de la préparation du rapport financier conformément aux modalités financières de la partie C du protocole d'entente, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un rapport financier exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de SPAC.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit du rapport financier

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que le rapport financier pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs du rapport financier prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que le rapport financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de SPAC.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables, le cas échéant, et des divulgations connexes faites par la direction.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 9 avril 2021

Services publics et Approvisionnement Canada

**RAPPORT FINANCIER SUR LES FRAIS D'ADMINISTRATION
IMPUTÉS AU COMPTE DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA**
Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2020	2019	Écart	%
<i>(Montants arrondis à la centaine près)</i>				
Coûts directs				
Frais postaux (note 3)	1 601 600	1 664 700	(63 100)	(4)
Chèques et enveloppes (note 4)	70 600	72 600	(2 000)	(3)
Frais bancaires (note 5)	2 146 000	1 989 900	156 100	8
Technologies de l'information (note 6)	720 200	680 900	39 300	6
Services gérés de transfert sécurisé de fichiers (note 7)	32 500	79 900	(47 400)	(59)
Initiative de dépôt direct (note 8)	32 700	44 700	(12 000)	(27)
Rapprochement (note 9)	640 000	602 000	38 000	6
Services gouvernementaux (note 10)	197 200	180 100	17 100	10
Services de messagerie (note 11)	32 800	32 200	600	2
Services de paye (note 12)	210 700	229 100	(18 400)	(8)
Total des coûts directs	5 684 300	5 576 100	108 200	2
Coûts de soutien ministériel (note 13)	74 400	74 400	-	-
Total des frais d'administration	5 758 700	5 650 500	108 200	2
Montant facturé au compte du Régime de pensions du Canada (RPC)				
Direction générale du receveur général et des pensions	(5 629 700)	(5 340 400)		
Direction générale de l'administration de la paye	(216 300)	-		
Montants non réglés à facturer (rembourser) au compte du RPC				
Direction générale du receveur général et des pensions	(81 700)	310 100		
Direction générale de l'administration de la paye	(5 600)	-		
	(87 300)	310 100		

Approuvé par **Kirkland, Stephanie**
Stephanie Kirkland
Sous-ministre adjointe
Direction générale de l'administration de la paye
Services publics et Approvisionnement Canada

Digitally signed by Kirkland, Stephanie
Date: 2021.04.08 09:40:24 -04'00'

Approuvé par **Blais, JeanPierre**
Jean-Pierre Blais
Sous-ministre adjoint
Direction générale du receveur général et des pensions
Services publics et Approvisionnement Canada

Digitally signed by: Blais, JeanPierre
DN: CN = Blais, JeanPierre C = CA O = GC OU = PWGSC-TPSSGC
Date: 2021.04.08 17:21:43 -04'00'

Approuvé par **Zielonka, Wojciech**
Wojciech Zielonka, CPA, CA
Sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances
Services publics et Approvisionnement Canada

Digitally signed by: Zielonka, Wojciech
DN: CN = Zielonka, Wojciech C = CA O = GC OU = PWGSC-TPSSGC
Date: 2021.04.09 12:59:50 -04'00'

RAPPORT FINANCIER SUR LES FRAIS D'ADMINISTRATION IMPUTÉS AU COMPTE DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

NOTES AU RAPPORT FINANCIER SUR LES FRAIS D'ADMINISTRATION

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

1. INTRODUCTION

Un protocole d'entente entre Emploi et Développement social Canada (EDSC), le Régime de pensions du Canada (RPC) et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) a été signé en février 2016. Le protocole d'entente définit le niveau de service, les coûts récupérables et les exigences de production de rapports se rapportant à la prestation de services réciproques entre TPSGC, qui opère sous le nom de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), et EDSC. Le protocole d'entente couvre la période du 1er avril 2015 au 31 mars 2020. Un amendement au protocole d'entente a été signé en mai 2020 pour y intégrer le transfert de responsabilité des services d'administration de la paye au sein du SPAC. Le protocole d'entente amendé couvre la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2021.

2. MÉTHODE COMPTABLE

Les méthodes de répartition des coûts utilisées par SPAC aux fins d'imputation au RPC sont spécifiées sous le protocole d'entente, en conformité avec les principes d'établissement des coûts approuvés par le Conseil du Trésor.

3. FRAIS POSTAUX

Les frais postaux ont diminué de 63 100 \$ ou 4 % par rapport à l'année précédente. Le nombre de chèques envoyés au Canada est passé de 1 646 277 à 1 559 122 alors que le nombre de chèques envoyés à l'étranger est passé de 340 532 à 295 315. Cette diminution de volume est principalement attribuable à l'initiative de dépôt direct (IDD) qui a permis de convertir des paiements par chèques en dépôts directs. Une telle diminution se traduit en économies s'élevant à 117 600 \$. Ces économies ont été contrebalancées en partie par l'augmentation du tarif postal moyen pour les envois au Canada de 0,79 \$ à 0,81 \$, et par l'augmentation du tarif postal moyen pour les envois à l'étranger de 1,08 \$ à 1,12 \$, représentant des coûts additionnels de 54 500 \$.

Montants arrondis à la centaine près

	2020	2019	Écart	%
Envois au Canada	1 270 500	1 296 000	(25 500)	(2)
Envois à l'étranger	331 100	368 700	(37 600)	(10)
Total des frais postaux	1 601 600	1 664 700	(63 100)	(4)

RAPPORT FINANCIER SUR LES FRAIS D'ADMINISTRATION IMPUTÉS AU COMPTE DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

Pour l'exercice terminé le 31 mars

4. CHÈQUES ET ENVELOPPES

Les coûts liés aux chèques et aux enveloppes ont diminué de 2 000 \$ ou 3 % par rapport à l'année précédente. Cette réduction est principalement due à la baisse du nombre de chèques à destination du Canada et de l'étranger émis pendant l'année, expliquant une diminution de 4 400 \$. La diminution du volume a été contrebalancée en partie par l'augmentation du coût unitaire par chèque, ce qui s'est traduit par une augmentation de 3 300 \$. Les frais d'expédition ont également diminué de 900 \$ en raison de la diminution du volume et des tarifs d'expédition.

Montants arrondis à la centaine près

	2020	2019	Écart	%
Envois au Canada	54 500	54 600	(100)	(0)
Envois à l'étranger	10 300	11 300	(1 000)	(9)
Frais d'expédition	5 800	6 700	(900)	(13)
Total des coûts des chèques et enveloppes	70 600	72 600	(2 000)	(3)

5. FRAIS BANCAIRES

Les frais bancaires comprennent les frais encourus pour soutenir le service des encaissements par les clients et les non-clients, ainsi que les frais résultant d'un endossement frauduleux. Les frais sont basés sur deux coûts unitaires, soit un pour les chèques (0,1661 \$ l'unité) et un pour les dépôts directs (0,027 \$ l'unité). Ces taux sont appliqués sur le volume des dépôts directs et des chèques émis pour le RPC.

Les frais bancaires ont augmenté de 156 100 \$ ou 8 % par rapport à l'année précédente. Cet écart est principalement attribuable à une augmentation du volume des dépôts directs qui s'est traduite par une augmentation de 47 900 \$ ainsi que par une augmentation du coût unitaire associé aux opérations de dépôt direct, ce qui s'est traduit par une augmentation de 42 400 \$. L'écart s'explique également par une augmentation du coût unitaire des chèques totalisant 76 000 \$, qui a été légèrement contrebalancée par une diminution du nombre de chèques émis. Comme le nombre de chèques émis a continué de diminuer, ceci a généré des économies de 10 200 \$.

Montants arrondis à la centaine près

	2020	2019	Écart	%
Dépôts directs au Canada	1 887 000	1 796 700	90 300	5
Chèques émis au Canada	259 000	193 200	65 800	34
Total des frais bancaires	2 146 000	1 989 900	156 100	8

RAPPORT FINANCIER SUR LES FRAIS D'ADMINISTRATION IMPUTÉS AU COMPTE DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

Pour l'exercice terminé le 31 mars

6. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Les coûts liés aux technologies de l'information (TI) ont augmenté de 39 300 \$ ou 6 % par rapport à l'année précédente. Les coûts de reprise après sinistre ont augmenté de 17 700 \$ en raison de l'augmentation du nombre de paiements du RPC et du tarif appliqué. Les dépenses liées à la reprise après sinistre sont des dépenses partagées parmi divers programmes.

Les coûts des services d'impression ont augmenté de 21 600 \$ dans l'ensemble, principalement en raison de l'augmentation des coûts unitaires qui s'est traduite par une augmentation de 29 000 \$. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par le fait que le centre d'impression de SPAC a imprimé moins de chèques au cours de l'année en cours, ce qui a généré des économies de 7 400 \$.

Montants arrondis à la centaine près

	2020	2019	Écart	%
Reprise après sinistre	558 700	541 000	17 700	3
Services d'impression	161 500	139 900	21 600	15
Total des coûts de TI	720 200	680 900	39 300	6

7. SERVICES GÉRÉS DE TRANSFERT SÉCURISÉ DE FICHIERS

Le protocole des services gérés de transfert sécurisé de fichiers (SGTSF) permet des services de transfert électronique sécurisé des données jusqu'au niveau protégé B. Le service de SGTSF est fourni et soutenu par SPAC et Services partagés Canada (SPC).

Les dépenses liées aux SGTSF ont diminué de 47 400 \$ ou 59 % par rapport à l'année précédente. Ceci est principalement attribuable à une réduction du coût unitaire par paiement, ce qui a généré des économies de 49 400 \$, légèrement contrebalancées par une augmentation de 2 000 \$ liée à l'augmentation du volume de transactions de paiement effectuées au nom du RPC.

Montants arrondis à la centaine près

	2020	2019	Écart	%
Paiements au Canada	31 700	78 000	(46 300)	(59)
Paiements à l'étranger	800	1 900	(1 100)	(58)
Total des coûts des SGTSF	32 500	79 900	(47 400)	(59)

RAPPORT FINANCIER SUR LES FRAIS D'ADMINISTRATION IMPUTÉS AU COMPTE DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

Pour l'exercice terminé le 31 mars

8. INITIATIVE DE DÉPÔT DIRECT

L'IDD a été lancée suite à l'annonce du gouvernement fédéral de convertir les paiements par chèques papier en dépôts directs. Pour faciliter cette transition, SPAC a investi des fonds dans les communications, le développement du système, l'échange de renseignements et les dépenses de fonctionnement générales.

Les coûts liés à l'IDD ont diminué de 12 000 \$ ou 27 % par rapport à l'année précédente. Cette diminution est attribuable à une réduction du coût unitaire, qui a permis d'économiser 9 600 \$, ainsi qu'à une diminution du volume des chèques émis, ce qui a permis d'économiser un montant additionnel de 2 400 \$.

Montants arrondis à la centaine près

	2020	2019	Écart	%
Salaires	13 700	21 000	(7 300)	(35)
Dépenses de fonctionnement et d'entretien	19 000	23 700	(4 700)	(20)
Total des coûts de IDD	32 700	44 700	(12 000)	(27)

9. RAPPROCHEMENT

Les coûts de rapprochement représentent les coûts des services liés aux remboursements des paiements directement attribuables aux paiements du RPC. La Direction du contrôle du remboursement des chèques (DCRC) de SPAC fournit les services de rapprochement et de remboursement des paiements pour le RPC (pour les chèques comme pour les dépôts directs).

Les coûts de rapprochement ont augmenté de 38 000 \$ ou 6 % par rapport à l'année précédente. Ceci s'explique principalement par une augmentation à la fois du coût unitaire des rapprochements des chèques et des dépôts directs, qui ont augmenté respectivement de 0,2306 \$ à 0,2569 \$ et de 0,0033 \$ à 0,0034 \$, pour un total de 52 100 \$. L'augmentation des paiements par dépôts directs s'est également traduite par une augmentation de 6 000 \$. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par une réduction du nombre de chèques canadiens nécessitant un rapprochement (1 646 277 chèques réduit à 1 559 122 chèques), ce qui a généré des économies de 20 100 \$.

Montants arrondis à la centaine près

	2020	2019	Écart	%
Salaires	448 900	440 000	8 900	2
Dépenses de fonctionnement et d'entretien	191 100	162 000	29 100	18
Total des coûts de rapprochement	640 000	602 000	38 000	6

RAPPORT FINANCIER SUR LES FRAIS D'ADMINISTRATION IMPUTÉS AU COMPTE DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

Pour l'exercice terminé le 31 mars

10. SERVICES GOUVERNEMENTAUX (Excluant les services de paye)

Les coûts liés aux services gouvernementaux sont les coûts associés à la main-d'œuvre nécessaire pour administrer le compte du RPC, excluant les salaires. Ces services incluent les coûts pour payer le régime d'avantages sociaux des employés (RASE) et le régime d'assurance de la fonction publique (RAFP) ainsi que les frais de locaux accueillant le personnel.

Les coûts des services gouvernementaux ont augmenté de 17 100 \$ ou 10 % par rapport à l'année précédente. L'augmentation est principalement attribuable à l'introduction d'un nouveau taux appliqué au RASE qui comprend le taux pour le RAFP ainsi que d'autres coûts liés aux employés qui sont gérés de manière centralisée. Le Conseil du Trésor a augmenté le taux global du RASE à 27 % pour les exercices après le 1er avril 2019, alors que pour 2018-2019, les taux utilisés étaient de 15,2 % pour le RASE et 8,5 % pour le RAFP. En 2019-2020, le taux pour les frais de locaux du Conseil du trésor est demeuré stable à 13 %. L'augmentation du taux global du RASE représente des coûts additionnels de 16 200 \$.

L'augmentation des coûts des services gouvernementaux est également attribuable à une légère augmentation des coûts salariaux imputés au RPC, ce qui s'est traduit par une augmentation totale de 900 \$ des coûts de RASE et de locaux.

Montants arrondis à la centaine près

	2020	2019	Écart	%
RASE	133 100	116 300	16 800	14
Locaux	64 100	63 800	300	1
Total des coûts de services gouvernementaux (excluant les services de paye)	197 200	180 100	17 100	10

11. SERVICES DE MESSAGERIE

Les services de messagerie sont utilisés lorsque les chèques du RPC ont été encaissés. Ces chèques doivent être transportés de l'institution financière où ils ont été encaissés jusqu'à la DCRC de SPAC aux fins de rapprochement.

Les coûts des services de messagerie ont augmenté de 600 \$ ou 2 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est attribuable à une augmentation de 2 300 \$ associée à un coût unitaire plus élevé du transport, contrebalancée par une réduction du nombre de chèques émis par SPAC, ce qui a entraîné une diminution de 1 700 \$.

RAPPORT FINANCIER SUR LES FRAIS D'ADMINISTRATION IMPUTÉS AU COMPTE DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

Pour l'exercice terminé le 31 mars

12. SERVICES DE PAYE

Les coûts liés aux services de paye sont les coûts engagés par SPAC pour la prestation de services liés à la paye aux employés qui administrent le RPC à EDSC et à Service Canada. Les coûts liés aux services de paye sont calculés en multipliant le nombre de comptes de paye à EDSC et à Service Canada (un compte de paye par employé) par le coût moyen par compte de paye.

Les coûts des services de paye ont diminué de 18 400 \$ ou 8 % par rapport à l'année précédente. La diminution est principalement attribuable à la réduction du coût moyen par compte de paye en raison d'une réduction des coûts salariaux recouvrables auprès du RPC. La diminution des coûts salariaux a également eu pour impact de réduire les coûts liés au RASE et les frais de locaux.

Montants arrondis à la centaine près

	2020	2019	Écart	%
Salaires	137 300	153 600	(16 300)	(11)
Dépenses de fonctionnement et d'entretien	22 000	19 200	2 800	15
RASE	33 600	36 400	(2 800)	(8)
Locaux	17 800	19 900	(2 100)	(11)
Total des coûts de services de paye	210 700	229 100	(18 400)	(8)

13. SOUTIEN MINISTÉRIEL

Les coûts de soutien ministériel représentent les coûts indirects des services internes fournis par les directions générales fonctionnelles, comme les finances et les ressources humaines, en plus des coûts liés à la préparation du présent rapport financier audité.

Les coûts de soutien ministériel sont demeurés stables par rapport à l'année précédente.

L'augmentation des coûts de préparation du rapport financier est attribuable à l'augmentation des coûts salariaux à la suite de la signature des conventions collectives. Cette augmentation a été contrebalancée par la diminution des coûts de soutien des services internes.

Montants arrondis à la centaine près

	2020	2019	Écart	%
Services internes	39 500	40 500	(1 000)	(3)
Préparation du rapport financier	34 900	33 900	1 000	3
Total des coûts de soutien ministériel	74 400	74 400	-	-